

## Exercice 1

### 1.1 Immobilisations.

#### 1.1.1 Magasin.

Il est demandé de retrouver le total des amortissements et le net de l'immobilisation, sachant que le bien a été mis en service le 15 mai N. Nous savons aussi qu'il s'agit d'un amortissement par composant avec un amortissement linéaire pour le bâtiment et un amortissement dérogatoire pour la toiture.

#### a) Le bâtiment.

Montant 250 000 € sur 50 ans soit  $100 / 50 = 2\%$  l'an, durée N 7,5 mois.

Calcul Amortissements  $250\,000 \times 2 \times 7,5 / 1200 = 3\,125\,€$

#### b) Toiture.

Montant 50 000 € sur 5 ans car amortissement fiscal dégressif soit  $100 / 5 \times 1,75 = 35\%$ , durée N 7,5 mois.

Calcul Amortissements  $50\,000 \times 35 \times 7,5 / 1200 = 10\,938\,€$

Les amortissements et dépréciations sont de  $3\,125\,€ + 10\,938,50\,€ = 14\,063\,€$

La valeur nette est donc de  $300\,000\,€ - 14\,062,50\,€ = 285\,938\,€$

#### 1.1.2 Machine.

Il s'agit d'une machine amortie en linéaire sur 10 ans, il est demandé de calculer la date de mise en service.

Comme il s'agit d'un amortissement en linéaire, sur 10 ans soit  $100 / 10 = 10\%$  l'an, l'amortissement est de

$10\,000\,€ \times 10\% = 1\,000\,€$

Nous savons qu'il y a 6 750 € d'amortissements au 31/12/N, soit  $6\,750 / 1\,000 = 6,75$

Soit 6 ans et 9 mois, donc mise en service le 01/04/N-6.

#### 1.1.3 Ordinateurs.

Il s'agit d'ordinateurs amortis en linéaires mis en service le 01/07/N-2, il est demandé de calculer la durée de l'amortissement.

Nous savons qu'il y a 6 000 € d'amortissements au 31/12/N, pour une durée de 2,5 ans.

A l'année  $6\,000\,€ / 2,5 = 2\,400\,€$  Le taux est donc de  $2\,400\,€ / 9\,600\,€ = 25,00\%$  Soit 4 ans.

#### 1.1.4 Véhicules.

Amortissement sur 5 ans, soit  $19\,000\,€ \times 20\% = 3\,800\,€$  pour un an. La cession intervient au 01 mars N+1.

Soit  $3\,800\,€ / 12 \times 2 = 633\,€$  à ajouter aux 12 350€ d'amortissements constatés au 31/12/N, pour obtenir la valeur nette.

$12\,350\,€ + 633\,€ = 12\,983\,€$   $19\,000\,€ - 12\,983\,€ = 6\,017\,€$

L'opération dégage une moins-value de  $4\,800\,€ - 6\,017\,€ = -1\,217\,€$

		Débit	Crédit
512	Banque	4 800,00	
	775		4 800,00
	Produit de cession élément d'actif		
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6 017,00	
681	Dotations aux amortissements	633,00	
	28182		633,00
	Amortissements matériel de transport		
	2182		19 000,00
	Matériel de transport		
28182	Amortissements matériel de transport	12 983,00	

### 1.2 Portefeuille.

Dans un premier temps, traitement de l'opération de Lapinmont du 10/11/N. A l'issue de l'opération, il restera 30 titres du 13/04/N-2.

L'opération dégage une plus-value de  $(82\,€ - 75\,€) \times 20 = 140\,€$  Il reste donc 30 titres.

Au vu des cours du 31/12/N, Lapinmont les titres du 13/04/N-2 doivent faire l'objet d'une provision de  $(60\,€ - 75\,€) \times 30 = -450\,€$

Au vu des cours du 31/12/N, Duplongeoir les titres du 18/10/N-1 doivent faire l'objet d'une provision de  $(137\,€ - 142\,€) \times 10 = -50\,€$

Etant donné la provision de 300€ comptabilisée au 31/12/N-1, une reprise de  $300\,€ - 50\,€ = 250\,€$  est nécessaire.

		Débit	Crédit
521	Banque	1 640,00	
	5031		1 500,00
	Titres cotés		
	767		140,00
	Produit net sur cession VMP		
6866	Dotations aux provisions pour dépréciation élément fi.	450,00	
	7866		50,00
	Reprise sur provisions dépréciation élé. fi.		
	5903		400,00
	Provisions pour dépréciations actions		

### 1.3 Liquidation de la TVA.

Calcul de la TVA à décaisser. Ne pas oublier de tenir compte du report de TVA déductible de septembre.

Soit  $7\,452\,€ - 4\,790\,€ - 1\,200\,€ - 215\,€ = 1\,247\,€$

		Débit	Crédit
44557	Tva Collectée	7 452,32	
	44566		5 005,42
	TVA Déductible ABS		
	44562		1 200,15
	TVA sur Immobilisations		
	44551		1 247,00
	TVA à Décaisser		
521	Banque	1 247,00	
	44551		1 247,00
	TVA à Décaisser		
658	Charges Gestion Courante	0,25	

### 1.4 Détermination du Résultat Comptable.

Il suffit juste de tenir compte des produits non imposables (déductions) et des charges non déductibles (réintégrations).

Soit  $275\,000\,€ - 32\,500\,€ + 28\,700\,€ = 271\,200\,€$  Résultat net comptable.

IS au taux de 33 1/3 %  $90\,400\,€$

		Débit	Crédit
695	IS N	90 400,00	
	444		90 400,00
	Etat IS		

### 1.5 Affectation du Résultat Comptable.

Calcul de la réserve légale, en tenant compte du report à nouveau déficitaire,  $(227\ 000\text{€} - 32\ 150\text{€}) \times 5\% = 9\ 743\ \text{€}$   
 Le montant total de la réserve légale est donc de  $95\ 000\text{€} + 9\ 743\text{€} = 104\ 743\ \text{€}$  Cela dépasse les 10 % du capital social.  
 Sans indications, je décide de n'affecter que 5 000€ en Réserve Légale ce qui la limite à 10 % du capital social.  
 Le solde du résultat à affecter est donc de  $227\ 000\text{€} - 32\ 150\text{€} - 5\ 000\text{€} = 189\ 850\ \text{€}$   
 La réserve statutaire sera donc dotée de  $189\ 850\text{€} \times 20\% = 37\ 970\ \text{€}$   
 Le résultat distribuable est donc de  $227\ 000\text{€} - 32\ 150\text{€} - 5\ 000\text{€} - 37\ 970\text{€} = 151\ 880\ \text{€}$   
 Le dividende statutaire lui sera de  $1\ 000\ 000\text{€} \times 5\% = 50\ 000\ \text{€}$   
 Enfin, le superdividende sera de  $1\ 000\ 000 \times 3\% = 30\ 000\ \text{€}$   
 Le reliquat quant à lui sera de  $227\ 000\text{€} - 32\ 150\text{€} - 5\ 000\text{€} - 37\ 970\text{€} - 50\ 000\text{€} - 30\ 000\text{€} = 71\ 880\ \text{€}$

		Débit	Crédit
120	Résultat de l'Exercice Bénéfice	227 000,00	
1061	Réserve Légale		5 000,00
1063	Réserves Statutaires ou Contractuelles		37 970,00
457	Dividendes à Payer		80 000,00
119	Report à Nouveau Débiteur		32 150,00
110	Report à Nouveau Créditeur		71 880,00

### Exercice 2

#### 1. Calcul des Soldes Intermédiaires de Gestion pour les années N et N-1.

	N	N-1
Ventes de Marchandises	3 091 920	2 714 578
Achats de Marchandises	505 321	450 783
Variation de Stocks de Marchandises	-27 890	56 012
<b>Marge Commerciale</b>	<b>2 614 489</b>	<b>2 207 783</b>
Production Vendue B&S	1 366 278	1 256 038
<b>Production de l'Exercice</b>	<b>3 980 767</b>	<b>3 463 821</b>
Autres Charges Externes	1 450 739	1 237 894
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>2 530 028</b>	<b>2 225 927</b>
Impôts et Taxes	124 862	123 751
Salaires et Traitements	1 247 215	1 251 812
Charges Sociales	554 728	537 663
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>603 223</b>	<b>312 701</b>
Reprises sur Amorts et Prov., Transferts de Charges	10 576	35 730
Dotations aux Amortissements et Provisions	337 197	300 145
Autres Produits	110 456	107 852
Autres Charges	54 555	49 789
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>332 503</b>	<b>106 349</b>
Produits Financiers	130 785	160 912
Charges Financiers	0	0
<b>Résultat Courant avant Impôts</b>	<b>463 288</b>	<b>267 261</b>
Produits Exceptionnels	36 484	20 457
Charges Exceptionnelles	20 759	21 780
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>15 725</b>	<b>-1 323</b>
Impôts sur les Bénéfices	151 432	87 840
<b>Résultat Net</b>	<b>327 581</b>	<b>178 098</b>

#### 2. Calcul de la CAF.

##### 2.1 Méthode Additive.

	N	N-1
Résultat	327 581	178 098
Dotations aux Amortissements et Provisions	337 197	300 145
Reprises sur Amorts et Prov.	10 576	35 730
Valeurs Comptable des Eléments Cédés	0	0
Produits de Cession des Eléments D'actif	3 700	0
<b>CAF</b>	<b>650 502</b>	<b>442 513</b>

##### 2.2 Méthode par l'EBE.

	N	N-1
EBE	603 223	312 701
Autres Produits	110 456	107 852
Autres Charges	54 555	49 789
Produits Financiers	130 785	160 912
Charges Financières	0	0
Produits Exceptionnels	32 784	20 457
Charges Exceptionnelles	20 759	21 780
IS	151 432	87 840
<b>CAF</b>	<b>650 502</b>	<b>442 513</b>

3. Calcul du Fonds de Roulement, du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et de la Trésorerie.

3.1 Fonds de Roulement.

Capitaux Propres	7 432 581
Dettes à Long Terme	0
Immobilisations	792 000
<b>Fonds de Roulement</b>	<b>6 640 581</b>

3.2 BFR.

Passif Circulant	273 270
Actif Circulant	701 989
<b>BFR</b>	<b>-428 719</b>

3.2 Trésorerie.

VMP	6 000 000
Disponibilités	211 862
<b>Trésorerie</b>	<b>6 211 862</b>
<i>Vérification Fonds de Roulement – BFR</i>	<b>6 211 862</b>

#### 4. Projet.

Selon l'énoncé, on peut se demander s'il s'agit d'un plan de financement. Comme il manque certaines informations, BFR des années et surtout les CAF, il doit simplement s'agir d'une étude devant faire l'objet d'une rédaction.

##### I) Etat des lieux de la situation financière du musée.

A l'analyse du fonds de roulement, on constate que les fonds que le musée n'a aucun problème de financement de ses immobilisations. Les réserves sont conséquentes, il n'y a aucun endettement à long terme. Au niveau du BFR, il est négatif, c'est à dire que le musée doit financer son exploitation. C'est surtout les stocks qui sont à l'origine de ce besoin, d'autant qu'il a eu un stockage pour l'exercice N, alors qu'en N-1, il y avait eu un déstockage. C'est dans ce domaine que les efforts doivent porter, afin de réduire le financement du stock. Le poste clients quant à lui est correct vis à vis du poste fournisseurs. Enfin, la trésorerie est conséquente en lien avec les réserves. Une grosse partie est placée en VMP.

Pour ce qui est de la faisabilité du projet, deux possibilités existent. La première consiste à autofinancer le projet sur les fonds propres, la seconde d'utiliser un emprunt pour une partie du projet.

##### I) L'autofinancement.

Si on somme le montant de la rénovation 3 millions d'euros (4 – 1 de mécénat) avec le rachat du bâtiment jouxtant le musée pour 2,5 millions d'euros et les 500 k€ de travaux, on obtient 6 millions d'euros de besoins. C'est exactement le montant de la trésorerie placée. Cette option n'est pas à privilégier, bien qu'il resterait plus de 200 k€ de disponibilités. Tout d'abord, il s'agit d'un investissement long sur 20 ans, rien ne dit que le musée n'aura pas besoin de trésorerie sur cette durée. De plus, le fait que le musée va augmenter sa production vendue de 10 %, on peut supposer que la rentabilité va aussi progresser, dans ces conditions l'autofinancement ne permet pas de bénéficier de l'effet de levier lié à un endettement.

##### II) Le financement par l'emprunt.

Premier constat, le musée n'a aucune dette à long terme, ce qui lui permet d'exploiter cette situation vis à vis de sa banque pour négocier un taux intéressant. De plus, comme indiqué plus haut, la rentabilité va augmenter, en utilisant le levier du crédit, le musée va pouvoir réduire sa part d'impôts sur les bénéfices, les intérêts d'emprunts étant déductibles du résultat.

Dans les deux cas, l'amortissement du bâtiment permettra un refinancement du bien sur les vingt années à venir, même s'il faut privilégier la seconde solution.

Les conséquences pour le musée ne seront que positives, une meilleure image, des espaces plus grands pouvant accueillir plus de monde donneront plus de rayonnement à l'activité. Enfin, cela permettra une opération de haut de bilan, en faisant remonter tout ou partie (selon le mode de financement) la trésorerie vers les immobilisations, donnant ainsi une plus grande solidité du bilan et peut être une meilleure rentabilité de cette trésorerie.

Exercice 3.

L'énoncé ne précise pas s'il s'agit d'une suite du musée. On peut supposer que non, les exercices étant indépendants.

Personnellement, je ne vois pas l'intérêt d'une telle demande, si ce n'est que l'impact d'une subvention sur le bilan. On ne dispose pas d'autres éléments, ce qui fait un peu léger en terme de présentation du bilan, même simplifié.

La machine vaut 100 000€, la subvention est à hauteur de 20 % soit  $100\,000\text{€} \times 20\% = 20\,000\text{€}$

L'amortissement de la machine est de  $100\,000\text{€} \times 20\% \times 6/12 = 10\,000\text{€}$

Le montant de la subvention à porter au compte de résultat sera de  $10\,000\text{€} / 100\,000\text{€} \times 20\,000\text{€} = 2\,000\text{€}$

Le résultat est négatif,  $2\,000\text{€} - 10\,000\text{€} = -8\,000\text{€}$

ACTIF	Brut	Amorts	Net	PASSIF	
Immobilisations Corporelles	100 000	10 000	90 000	Subvention d'Investissement	18 000
Banque			20 000	Résultat	-8 000
TOTAL			110 000	Banque	100 000
					110 000